

L'éditorial qui enfonce le clou : il faut respecter les horaires pour les travaux bruyants

Règles de vie à Beryl

Proposé par: F. Durafour

Publiée le : 14/4/2010 8:30:00

Bien vivre à Beryl suppose que l'on n'est pas dérangé à n'importe quelle heure par des bruits de natures diverses. Des horaires, avec des plages larges pour les travaux bruyants effectués par des habitants ou par les sociétés ou artisans qu'ils emploient sont à respecter : **Du lundi au samedi, bruit possible entre 8h00 et 12h00 , puis entre 13h30 et 18h. Et le dimanche...silence total!**
Qu'on se le chuchote !